

Solidaires en action ^{N° 24}

Le 2 novembre 2009

Dunlop Amiens : SUD soutient la lutte, la direction réprime

Les salarié-e-s de Dunlop sont entrés en grève avec blocage, contre la terrible dégradation de leurs conditions de vie et de travail provoquée par l'application de l'accord 4x8 imposé par la direction avec le soutien du syndicat majoritaire UNSA.

L'accord 4x8 est une véritable régression sociale, puisqu'il a supprimé une équipe de travail : fatigue physique intense, destruction de la vie sociale et familiale, et cela avec des contreparties financières dérisoires. Ce nouveau rythme de travail a provoqué au cours des mois une intense fatigue, la multiplication des arrêts maladies, une souffrance morale insupportable.

Cet accord a été annulé en septembre par décision de justice. A l'occasion de la réouverture des négociations, des dizaines de salarié-e-s, soutenu-e-s par SUD Chimie ont entamé un mouvement de grève et de blocage.

SUD Chimie Pharma et l'Union syndicale Solidaires soutiennent sans réserve le mouvement des salarié-e-s de Dunlop, exige de la Direction de Dunlop qu'elle mette en place des conditions de travail et de rémunération acceptables par les salariés. SUD Chimie propose la mise en place d'une expertise indépendante sur la dégradation des conditions de travail à Dunlop, expertise jusqu'à présent refusée par l'UNSA.

Partout en France se développent des mobilisations de salarié-e-s contre l'inhumaine dégradation de leurs conditions de travail dans le seul but d'augmenter encore un peu plus les bénéfices reversés à des actionnaires qui ne feront que boursicoter et provoquer de nouveaux désastres financiers. Contre la dégradation des conditions de travail, la souffrance des salarié-e-s, les plans de fermetures d'entreprises ou de réduction d'effectif, l'heure est plus que jamais à la convergence des luttes vers un mouvement d'ensemble prolongé des salariés afin de rétablir un véritable rapport de force en faveur du monde du travail.

Les patrons, eux, ne lâchent rien : à peine la grève suspendue, la direction de Dunlop a décidé 8 mises à pied conservatoires pour des camarades convoqués un par un mercredi après midi pour des sanctions pouvant aller jusqu'aux licenciements !

Education Nationale en grève le 24 novembre !

Les prévisions de budget 2010 laissent présager un état d'asphyxie pour l'Education Nationale : plus de 10000 postes supprimés dans l'EN, qui s'ajoutent aux 30000 déjà supprimés ces deux dernières années ! Le gouvernement poursuit sa politique de casse généralisée des services publics en démolissant l'éducation, la poste, le fret ferroviaire... **Ça suffit !!!**

NON aux suppressions de postes et leurs corollaires :

- le recours massif aux heures supplémentaires,
- les classes surchargées,
- la dégradation systématique des conditions de travail pour les personnels et les élèves,
- le recours galopant à l'emploi de personnels précaires,
- les suppressions d'heures de cours et la disparition programmée des RASED.

OUI à :

- l'augmentation des recrutements aux concours,
- une véritable formation des enseignants,
- la revalorisation de tous les personnels et de leurs salaires,
- la défense de leurs statuts,
- la titularisation sans condition de tous les précaires.

La fédération SUD Education appelle l'ensemble des personnels à la grève, le mardi 24 novembre (de même pour la FSU, la CGT). SUD éducation appelle les personnels à tenir des Assemblées Générales le 24 novembre afin d'organiser collectivement la suite du mouvement. Pour SUD Éducation, il faut mettre en débat dès maintenant la question de la grève reconductible dans l'Education Nationale et la construction d'un véritable rapport de force au niveau interprofessionnel.

Marches contre le chômage...

Contactons les collectifs qui se mettent en place, créons-les là où il n'y en a pas. Chômeurs/es, précaires, salarié-e-s, ensemble organisons ces marches contre le chômage et la précarité, contre les licenciements. Commandez le journal n°1 !

<http://www.solidaires.org/article27594.html>



Après la grève, le Directeur de Pôle Emploi n'a rien à dire !

C'est les « mains dans les poches » que Christian Charpy, DG de Pôle Emploi, est venu à la réunion avec les Délégués Syndicaux Centraux le 23 octobre. On pourrait aussi dire « les poches vides » en écoutant l'indigence de ses réponses aux milliers d'agents de Pôle Emploi en grève le mardi 20 octobre (dont certains avaient poursuivi le mouvement jusqu'à ce vendredi 23). A chacune des revendications portées par l'intersyndicale, les propositions, non écrites, du Directeur Général de Pole Emploi confinent à l'absurde ou à la provocation vis-à-vis des personnels qui se sont fortement mobilisés.

Conditions de travail / souffrance : Aucune mesure urgente immédiate. Comme à France Télécom, les personnels exigeaient un arrêt des déploiements des dispositifs anxigènes qui génèrent incompréhensions, mauvais traitements des usagers, et souffrance des agents : sites mixtes, entretiens uniques d'inscription, plateformes téléphoniques (avec comme démonstration claire le nombre inquiétant d'agressions, d'arrêts maladie, de tentatives de suicides,). Le message n'a visiblement pas été entendu par M Charpy qui confirme :

- ⇒ Le **maintien du calendrier du déploiement des sites mixtes** –avec quelques aménagements à la marge.
- ⇒ La **pérennisation des plateformes téléphoniques.**
- ⇒ La seule « détente » **du calendrier de l'Entretien Unique d'Inscription** après analyses de l'expérimentation de la région Centre (où les collègues se sont justement mis en grève le 5/10 et le 20/10 pour dénoncer cette expérimentation sauvage !!)... mais sans remise en cause sur le fond.

Pour la réponse de fond à la **Prévention des Risques Psycho Sociaux**, M Charpy pense qu'on devrait avoir un **projet d'accord national ... en février ou mars 2010 !**

Renforts/Précarité : « *aucun engagement si ce n'est d'y travailler* ». En matière d'effectifs, la direction annonce l'anticipation au 1^{er} novembre de la transformation en CDI de 1250 collègues en CDD au lieu du 1^{er} décembre ou 1^{er} janvier : c'est une excellente nouvelle pour ces collègues. Mais comme cette disposition était prévue par un accord antérieur, cela ne crée **aucun poste nouveau à Pôle Emploi**. M Charpy précise d'ailleurs, en matière d'embauches « *aucun engagement si ce n'est d'y travailler* ». Tout en ajoutant : « *mon sentiment est qu'on n'est pas tout à fait sortis de la crise. Pôle Emploi a prévu 120 000 entrées CRP en 2010 (moyenne 10 000 / mois)* » cette prévision de Convention de Reclassement Professionnel ne concernant que certains licenciés économiques n'est pas pour nous rassurer.

En fait, la seule proposition concrète a été la confirmation par M Charpy de l'organisation le **23 novembre d'une grande réunion de toute la ligne managériale** de Pole Emploi, pour leur « *délivrer un message très fort sur le management des équipes* » !

Pour SUD Emploi, c'est une évidence : il faut maintenir et amplifier la mobilisation des personnels de Pole Emploi pour enfin nous faire entendre.

Quand le gouvernement fête la Sainte Edvige...

Deux décrets, signés le jour de la Sainte Edwige, ont été publiés ce week-end. Surprenante coïncidence, ces décrets remplacent le projet *EDVIGE*, retiré en novembre 2008, suite à la mobilisation citoyenne initiée par le collectif « *Non à EDVIGE* ». Tirant les leçons de l'expérience Edvige, le gouvernement a, cette fois dissocié les différentes finalités, en créant 2 fichiers :

- ⇒ un fichier d'enquêtes administratives, qui concerne toujours toute personne à partir de l'âge de 16 ans, c'est-à-dire l'âge à partir duquel on peut travailler. Il vise de manière générale les enquêtes administratives « liées à la sécurité publique », et non plus seulement celles visant à vérifier que les comportements d'une personne sont compatibles avec les missions qui lui sont confiées. Des informations motivées par des raisons politiques, religieuses, philosophiques ou syndicales seront enregistrées dans ce fichier ;
- ⇒ un fichier de renseignement, c'est-à-dire un fichier de ressenti et non de faits commis ou d'infractions. En particulier, le fichier contiendra des données sur les auteurs d'« agissements susceptibles de recevoir une qualification pénale » : si de tels actes sont avérés, les auteurs de l'infraction commise doivent faire l'objet d'une procédure judiciaire ; s'ils ne le sont pas, alors rien ne justifie leur inscription dans un fichier, pas plus que leurs proches, amis, collègues ou voisins.

La finalité du fichier de renseignement est « la prévention des atteintes à la sécurité publique », sans aucun lien avec les atteintes à la sûreté de l'État ou avec le terrorisme : le gouvernement veut ainsi utiliser des moyens tout à fait disproportionnés et donc illégitimes pour lutter contre la petite et moyenne délinquance. Comme dans *EDVIGE*, les enfants sont visés, à partir de l'âge de 13 ans, au mépris des Conventions internationales de protection des enfants. De même, les militants, voire simplement les citoyens participant à la vie démocratique, sont en ligne de mire : « activités politiques, philosophiques, religieuses ou syndicales » sont ainsi criminalisées et fichées, de même que les « activités publiques, comportements et déplacements ». Une nouvelle notion apparaît dans ce décret, celle de « l'origine géographique ». Cette notion ne peut avoir d'autre objectif que de stigmatiser les personnes qui résident dans certains quartiers et de faire référence, de manière dissimulée, à une « origine ethnique » réelle.

L'Union syndicale Solidaires dénonce de tels procédés qui ignorent la mobilisation citoyenne contre EDVIGE et le fichage généralisé. L'Union Syndicale Solidaires exige le retrait des deux décrets et prendra toute sa place, avec le collectif «Non à EDVIGE» pour construire la mobilisation.

EDF/GDF Suez : la chasse aux grévistes continue !

Côté cour, EDF et GDF-Suez revêtent les oripeaux de grandes entreprises sociales. Mais côté jardin, elles licencient pour fait de grève comme jamais dans leur histoire, via leurs filiales ERDF et GRDF. Il y a quelques jours, c'est un salarié très actif durant le mouvement social du printemps, adhérent à SUD Energie, qui a été la nouvelle victime de cette politique de la répression. Comme il ne peut lui être reproché de quelconques dégradations ou débordements pendant le conflit, la direction prétexte des fautes professionnelles : ce salarié aurait « volé » 5 heures à l'entreprise en ayant déclaré à tort des interventions de nuit. Le dossier est vide, basé sur des témoignages à l'évidence fabriqués.

Même si ces fautes avaient été avérées – ce qui n'est pas le cas – elles auraient valu à tout autre salarié une sanction bien moindre que le licenciement. D'autant plus que Nordine est reconnu comme un très bon professionnel par ses collègues et sa hiérarchie, comme le montrent ses entretiens d'évaluation.

Les collègues de son agence se sont mis en grève, en soutien à Nordine. Mais si la direction ne revient pas sur sa décision, Nordine va être expulsé de son appartement de fonction (lié à son astreinte), et devoir subvenir à la charge de sa famille (sa femme et ses deux enfants) avec une indemnité misérable basée sur un salaire de 1200€ net par mois. Le cas de Nordine n'est pas unique : la direction d'ERDF et GRDF a déjà demandé le licenciement de plusieurs salariés très impliqués pendant le conflit, dont de nombreux militants CGT. Et la liste n'est pas close.

Au total, ce sont 240 menaces de sanction et une dizaine de menaces de licenciement qui font suite au mouvement du printemps. **Ainsi, en seule réponse à un conflit d'une ampleur inédite, les directions d'EDF et GDF-Suez répondent par la répression, montrant le nouveau visage des groupes privatisés.**

Pourtant, il y avait bien d'autres réponses à apporter à ce mouvement social, qui a été l'expression d'un profond refus de la transformation actuelle du secteur énergétique, se traduisant par la destruction progressive du service public, la perte des valeurs défendues jusqu'à présent, la désorganisation incessante et l'éclatement des équipes de travail, l'abandon à la sous-traitance de pans entiers de l'activité (quasiment tous les métiers étant menacés par cette politique d'externalisation) ; une transformation se traduisant également par une politique de partage des richesses totalement injuste, alors que les dix plus gros salaires d'EDF ont doublé en 5 ans, passant de 25000€ nets mensuels à 50000€, tandis que des salariés expérimentés et compétents comme Nordine plafonnent à 1200€ ...

Rien n'est réglé aujourd'hui. Le malaise et la colère restent entiers. « Personne ne vient travailler avec le sourire », « on va vers des problèmes graves », rapportent les collègues, et « nous travaillons dans les mêmes conditions que les salariés de France Télécom ». Une nouvelle direction, se prévalant d'une image sociale, arrive à la tête d'EDF : la question des licenciements pour fait de grève est l'occasion ou jamais de montrer si ce qualificatif est justifié...

182 blocs opératoires menacés de fermeture !

Un arrêté gouvernemental en préparation, prévoit la fermeture de 182 blocs opératoires, dont 110 publics, réalisant moins de 1500 interventions par an. Les prétextes invoqués sont la qualité des soins et la sécurité des patients. Ce projet de fermeture s'inscrit dans la continuité du rapport Vallancien de 2006, en l'aggravant car ledit rapport ciblait « seulement » 113 services de chirurgie. **La chirurgie suit donc l'obstétrique : la logique qui inspire ce projet est la même que celle qui a sinistré la carte de France des maternités, qui se sont vues fixer depuis 1998 un seuil minimal de 300 accouchements par an.**

Mais l'argument de la sécurité ne tient pas ! Les services de chirurgie qui n'effectuent pas les 1500 actes annuels sont souvent dans les établissements de proximité, et réalisent des opérations courantes ne nécessitant pas de gros moyens techniques. Quand à la « qualité », le projet d'arrêté en oublie un volet important : l'accès aux soins. Car les fermetures qui se profilent vont encore accentuer les distances entre les patients et les établissements de soins, et pénaliser les malades socialement défavorisés en reportant sur eux les coûts de transport.

L'accès égalitaire à une santé de proximité existe de moins en moins : la chirurgie est désormais assurée pour plus des deux tiers par le privé, avec la plupart du temps d'importants dépassements d'honoraires à la clé (80% des chirurgiens du privé sont en secteur 2). En résumé, ce mauvais coup vise à pénaliser encore davantage le secteur public puisque les menaces de fermeture y sont plus importantes (25%) que pour les cliniques privées (9%). On voudrait assurer un monopole au privé commercial en éliminant la concurrence de la chirurgie publique que l'on ne s'y prendrait pas autrement ! De plus, la fermeture de leur service de chirurgie constitue pour beaucoup de petits hôpitaux de proximité un véritable arrêt de mort à brève échéance. Ce texte est aussi dans la droite ligne de la loi Hôpital, patients, santé et territoires qui accélère la privatisation de la santé.

Il y a nécessité d'organiser la riposte et créer un mouvement national pour la défense de l'hôpital public. Les mobilisations citoyennes à Valréas et à Dié ont permis de stopper les projets de fermetures. Ces victoires locales sont un formidable encouragement pour se mobiliser partout. **SUD Santé Sociaux recherchera avec les autres organisations syndicales, les associations, les collectifs, et en premier lieu le Collectif national de défense des hôpitaux et maternités de proximité, les convergences d'actions à développer pour le construire.**

Vers une manifestation pour le service public postal ?

21 novembre ? 28 novembre ? Manifestation nationale à Paris ? Journée nationale de manifestations régionales ?

Il reste encore des incertitudes sur les décisions que prendra le Comité national unitaire, qui rassemble organisations syndicales, associatives, politiques.

L'Union syndicale Solidaires pousse pour une telle initiative nationale, mais d'autres forces comme la CGT ne montrent guère d'enthousiasme... Bien sûr, l'action directe des postier-e-s sera aussi un élément déterminant pour gagner : **SUD PTT travaille à un appel à la grève reconductible** ... tandis que la CGT-PTT préfère inviter la CFDT aux intersyndicales...

Expulsions vers Kaboul : honteux et criminel !

Trois demandeurs d'asile Afghans ont été expulsés vers Kaboul à bord d'un avion en provenance de Londres dans lequel se trouvaient déjà vingt-quatre de leurs compatriotes rapatriés par le Royaume-Uni. Besson, ministre de l'Immigration, assume fièrement ces reconduites et ose affirmer que ces hommes seront en sécurité en Afghanistan alors même que l'actualité dans ce pays témoigne d'une insécurité grandissante et d'une situation de plus en plus dramatique pour la population.

Des voix s'élèvent au sein même de la majorité parlementaire pour dénoncer cette opération. M. Etienne Pinte, député des Yvelines, a ainsi déclaré qu'il avait l'impression « d'avoir été mené en bateau » par le ministre de l'Immigration qui lui avait assuré quelques heures auparavant qu'il n'y aurait pas de retours forcés vers Kaboul.

L'Union syndicale Solidaires dénonce ces retours criminels dans un pays en guerre. La responsabilité du gouvernement français est directement engagée quant au sort qui attend ces victimes d'une politique française chaque jour plus indigne en matière d'immigration et de droit d'asile. Une autre politique de l'immigration et de l'asile est nécessaire et urgente. Celle-ci passe par une autre conception des rapports politiques et économiques avec les pays dits d'immigration et par la mise en œuvre de mesures d'accueil dignes de ce terme pour les personnes étrangères, donnant accès à une citoyenneté pleine et entière par la reconnaissance de l'égalité des droits. Il convient de mettre en œuvre au plus vite un véritable système d'asile européen coordonné respectueux du droit des personnes et leur assurant des conditions d'accueil conformes à la dignité humaine.

Pendant la crise, les attaques contre la Sécu. continuent !

Le titre du dossier de presse sur le **Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale** pour 2010 en dit long « *Gérer la crise et continuer à réformer la sécurité sociale* ». Gérer la crise, c'est **annoncer des déficits toujours plus abyssaux pour préparer le terrain à des mesures encore plus draconiennes**. Réformer la sécurité sociale se traduit par **continuer à réduire la part du régime obligatoire dans la prise en charge des dépenses de santé**. Le PLFSS pour l'année 2010, poursuit les objectifs des précédents. Sa logique reste celle de **faire payer les malades plutôt que d'améliorer la couverture sociale de la population**.

- **Hausse du forfait hospitalier, de 16 à 18 euros par jour et baisse du taux de remboursement de 110 médicaments.** Depuis sa création il y a vingt-sept ans, ce forfait a augmenté trois fois plus vite que l'inflation. S'ajoute à cela, la baisse du taux de remboursement de 110 médicaments. Pour l'Union syndicale Solidaires, ces déremboursements relèvent de l'hypocrisie : si l'efficacité thérapeutique d'un médicament n'est plus démontrée, non seulement ils ne doivent plus être prescrits, ni pris en charge par l'assurance maladie, mais ils doivent être retirés du marché.
- **Des économies sur les Affections de Longue Durée :** le PLFSS prévoit la sortie d'une couverture à 100% après stabilisation, applicable dans un premier temps aux cancers, introduisant une logique contraire aux fondamentaux de notre Sécurité sociale.
- **La politique des contrôles des Indemnités Journalières, de lutte contre les fraudes, d'encadrement des prescriptions** est sur une dérive malsaine de suspicion généralisée. Le gouvernement ne se pose pas la question des causes des arrêts de travail mais considère d'emblée qu'il y a fraude et abus de la part des malades.
- **La prise en compte par le contrôle médical de la Sécu des avis des médecins à la solde des employeurs** est scandaleuse, l'impartialité de ces médecins-employeurs est plus que discutable.
- **L'imposition annoncée des Indemnités Journalières dans le cadre d'accident du travail ou de maladie professionnelle** relève de la même logique : porter atteinte à la réparation des préjudices subis par les salariés au travail. Sur ce point une campagne unitaire est en cours : www.non-taxation-at.net www.fondation-copernic.org
- **Remise en cause de la MDA (Majoration de la durée d'assurances) accordée aux mères du privé par les régimes de retraites.** Ces mauvais coups contre les femmes préparent de nouvelles attaques plus globales programmées en 2010 par le gouvernement pour un nouvel allongement du nombre d'annuités : il y a urgence à ne pas laisser passer de telles mesures !
- **Des contrôles et des sanctions encore plus importants.** En matière de prestations familiales et d'aides au logement, l'essentiel des mesures consistent en un nouvel arsenal de contrôles, la lutte contre la fraude étant la seule préoccupation du gouvernement ... Bien sûr, ce sont les assurés fraudeurs qui sont ainsi « pourchassés », aucune mesure n'étant proposée pour combattre une éventuelle fraude de la part des employeurs.